



Liste des documents à fournir

(La liste est non exhaustive)

Avertissement :

En version papier de préférence ou dans un mail unique en version PDF .

Le document dans son intégralité et en version originale

(À défaut ils ne pourront pas être communiqués)

ETAT CIVIL

- La copie intégrale de votre acte de naissance (datant de moins de 3 mois)
- La copie intégrale de naissance des enfants (datant de moins de 3 mois)
- La copie de l'acte de mariage (datant de moins de 3 mois)
- La photocopie du contrat de mariage (le cas échéant)
- la photocopie du livret de famille
- la photocopie de la carte d'identité recto/verso ou pièce identité
- N° de la caisse sécurité sociale et l'organisme de rattachement
- N° de la CAF

LES JUSTIFICATIFS DES RESSOURCES ET CHARGES

Les justificatifs des revenus

- Les 3 derniers bulletins de salaire, à actualiser au fur et à mesure de l'avancement de la procédure,
- le bulletin de salaire du mois de décembre de l'année précédente
- Les trois dernières déclarations de revenus professionnels, si l'époux n'est pas salarié
- Les 3 derniers relevés Pôle Emploi en cas de chômage
- Le dernier avis de notification de droits de la Caisse d'allocations familiales, le cas échéant
- Avis retraite

Les justificatifs des charges

- La copie des 3 derniers avis d'imposition
- La copie de la dernière taxe foncières
- La copie du bail et dernière quittance de loyer
- Les appels de charges de copropriété de l'année écoulée
- Les factures d'assurances habitation, voiture et mutuelle de l'année écoulée
- Les trois dernières factures ou échéancier des fournisseurs d'énergie (électricité, gaz)
- Les trois dernières factures de téléphone /internet
- Les trois dernières factures d'eau
- La copie des contrats de prêt mobiliers et immobilier avec Tableau d'amortissement
- Autres frais afférents au logement

Les justificatifs des charges liées aux enfants

- La copie de factures liées à la scolarité
- La copie des factures de cantine, de garderie/centre aéré
- La copie des factures des activités extra scolaires (colonies, camps, voyages scolaires, sport)
- La copie des justificatifs des frais de transport
- Le cas échéant, justificatifs des achats exceptionnels (équipements sportifs, achat de rentrée, ordinateurs, équipements divers nécessaires à la poursuite des études.)
- Les justificatifs de frais de santé (lunettes, orthodontie, etc...), non intégralement remboursés.
- Les frais de portable, argent de poche

Cadre prestation compensatoire (DIVORCE)

- La déclaration sur l'honneur prévue par l'article 271, alinéa 2 du Code Civil envoyée par l'avocat
- Les justificatifs des revenus et charges courantes
- La copie des titres de propriété, concernant les biens communs ou les biens propres
- Les justificatifs des placements bancaires et financiers communs + RIB des comptes courants
- Les justificatifs des différents emplois exercés pendant la durée du mariage
- la reconstitution de carrière effectuée par la Caisse de retraite, + le calcul des points de retraite

LES AUTRES PIECES UTILES POUR LA DEFENSE DU DOSSIER

- Les témoignages ([Cerfa 11527°](https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R11307)) <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R11307>
- Echanges SMS et mails uniquement ceux intéressants et en petit nombre
- Certificat médicaux, attestations de médecins et psychologue
- Une chronologie de votre histoire
- Les coordonnées de la partie adverse

LES HONORAIRES

- Envoyer une copie de la convention d'honoraires signée et datée avec la provision pour que le dossier démarre
- Faire une demande d'aide juridictionnelle en ligne avec l'accord de l'avocat ou dépôt papier
Cf : [L'Aide juridictionnelle](https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R1444) <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/R1444>
- Prendre attache avec sa protection juridique pour vérifier s'il peut y avoir une prise en charge d'une partie des honoraires de l'avocat et procéder à la déclaration de sinistre

**9 Place de la libération
64000 PAU
Tel : 07.69.57.04.96
Mail : germa_avocat@yahoo.fr**